

Formations certifiantes

Audit & Assurance

Formation certifiante Audit de PME

Tax & Legal

Formation certifiante Conseil fiscal aux PME

Formation certifiante Impôts indirects (TVA)

Formation certifiante Fiscalité des personnes physiques



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Nouvelles formations certifiantes: de quoi s'agit-il?

La formation, un cycle éternel

Nous apprenons tous, tout au long de la vie. L'apprentissage se poursuit même après avoir réussi une formation (initiale) telle que des études supérieures, un brevet ou un diplôme d'expert, et ce, en premier lieu, par le biais de l'activité professionnelle et de l'expérience ainsi acquise. Les compétences dans les domaines de l'audit, de la fiscalité et des services fiduciaires sont renforcées en conséquence. Cet apprentissage par l'expérience peut être approfondi et accéléré grâce à l'offre de formation structurée proposée par EXPERTsuisse, à savoir les formations certifiantes.

Formations certifiantes

EXPERTsuisse a développé diverses offres de formation dans les domaines Audit & Assurance, Tax & Legal et Consulting & Business Services. Les nouvelles formations certifiantes permettent de renforcer et d'approfondir des compétences, avec la collaboration de formateurs expérimentés en matière de compétences. Ces dernières, existantes ou nouvellement acquises, sont sanctionnées par des attestations de connaissances pratiques et certifiées par EXPERTsuisse. Le volume et le positionnement des formations certifiantes se basent sur l'approche des CAS, mais leur valeur est bien supérieure en raison de la certification des compétences.

Vos avantages

Les formations certifiantes et les attestations de connaissances correspondantes vous permettent d'obtenir une compétence certifiée offrant les avantages suivants:



Actualité

Vous bénéficiez de contenus actuels d'EXPERTsuisse et de formateurs expérimentés qui accompagnent le processus d'apprentissage et l'échange de pratiques.



Flexibilité

Vous apprenez de manière flexible, sans contrainte de temps ni de lieu.



Innovation

Vous développez des compétences d'avenir très demandées et créant la confiance.



Connexion

Vous échangez avec des personnes issues de diverses entreprises et de différents domaines spécialisés. Vous élargissez ainsi votre réseau.



Certification

Vous recevez un certificat délivré par EXPERTsuisse comme attestation de vos compétences reconnues.

Conditions

La curiosité et l'envie d'acquérir des compétences utiles au contact d'autres professionnels de la branche constituent la meilleure condition pour développer son expertise de manière optimale. Vous justifiez d'une formation préalable sanctionnée par, au minimum, un diplôme de bachelor ou un brevet fédéral. Les admissions sur dossier sont possibles, notamment en lien avec un apprentissage commercial et une grande expérience pratique (parcours de praticien).

Certification

La certification s'effectue sur la base de diverses attestations de connaissances concernant les objectifs pratiques et didactiques. Selon la formation certifiante, la certification consiste en une combinaison d'attestations de connaissances orales/écrites et d'exercices de réflexion individuels. Toutes les formations certifiantes sont orientées vers la pratique, ce qui se traduit également par des exigences en matière d'attestations de pratique.

Conditions-cadres

Les formations certifiantes déjà effectuées peuvent être prises en compte pour d'autres formations d'EXPERTsuisse. Afin d'optimiser la gestion du temps et des coûts, il est également possible de suivre une formation certifiante sur plusieurs années.

Formation certifiante Audit de PME «Certificat en audit de PME»

Manifestation hybride

Frais de cours

(CHF, hors TVA)

Non-membres

CHF 9500

Collaborateurs spécialisés membres individuels

CHF 8500

Collaborateurs spécialisés membres individuels issus d'une entreprise membre

CHF 7600

Groupe cible

- Collaborateurs de Big 4 et BDO, des PME fiduciaires
- «Débutants» mais aussi «experts» en contrôle restreint
- Personnes en réinsertion professionnelle
- Autres formations avec décision sur dossier
- Personnes dont l'objectif est d'être reconnues comme réviseur agréé par l'ASR

Contenu

- Bases légales, y c. droit de la révision
- Obligation de révision
- Bases du contrôle restreint
- Règles d'éthique professionnelle: Agrément et surveillance, indépendance, assurance qualité
- Comptabilité et présentation des comptes (CO, Swiss GAAP RPC)
- Mandat, planification, exécution, conclusion et rapport d'audit
- Responsabilités en cas de menace d'insolvabilité, de perte de capital et de surendettement
- Audit d'opérations particulières / contrôles spéciaux légaux (p.ex. fondation, augmentation de capital, liquidation)
- Bases du droit fiscal, y c. de la TVA
- Esprit critique et jugement professionnel
- Actualité du domaine professionnel Audit d'EXPERTsuisse
- Échange de pratiques sur des cas concrets

Prérequis et conditions-cadres

- Prérequis pour la formation: formation préalable sanctionnée par au minimum un diplôme de bachelor ou un brevet fédéral
- Conditions pour l'obtention du certificat: entre autres, attestation d'une année de pratique professionnelle sous la direction d'un réviseur agréé
- Possibilité de prise en compte de la formation menant au diplôme d'expert-comptable

Durée

- D'août à décembre 2023. La formation peut être répartie sur plusieurs années
- 5 jours d'e-learning, 7 jours de cours en présentiel – en ligne ou sur place, 3 jours d'apprentissage pour les attestations de connaissances

Lieu

- Manifestations en ligne: Zoom
- Manifestations en présentiel: Zurich ou Lausanne

Examen pour l'obtention de la certification

- Participation à des échanges de pratiques, deux attestations de connaissances au format électronique et une attestation de connaissances au format papier
- Attestation de pratique professionnelle: Attestation d'une année de pratique professionnelle sous la direction d'un réviseur agréé – avant, pendant ou après la formation certifiante

Contact: Melanie Mozzetti, téléphone +41 58 206 05 30,
melanie.mozzetti@expertsuisse.ch

Formation certifiante Conseil fiscal aux PME «Certificat en conseil fiscal aux PME»

Manifestation hybride

Frais de cours

(CHF, hors TVA)

Non-membres

CHF 20 000

Collaborateurs spécialisés membres individuels

CHF 18 000

Collaborateurs spécialisés membres individuels issus d'une entreprise membre

CHF 16 000

Pour les étudiants en expertise fiscale, les frais de formation sont intégrés dans les frais de scolarité

Groupe cible

- Collaborateurs des Big 4 et de BDO, des PME fiduciaires, des cabinets d'avocats, des entreprises industrielles et commerciales, ainsi que des administrations fiscales
- Étudiants en expertise fiscale

Contenu

- Module de base Fiscalité
- Gestion d'entreprise et droit pour le conseil fiscal
- Impôts indirects avec accent mis sur la TVA
- Fiscalité des entreprises
- Fiscalité des personnes physiques
- Droit pénal et procédural intercantonal et international
- Actualités sur la fiscalité nationale et internationale

Prérequis et conditions-cadres

- Prérequis pour la formation: formation préalable sanctionnée par un diplôme de bachelor ou un brevet fédéral
- Autres formations avec décision sur dossier
- Conditions pour l'obtention du certificat: entre autres, preuve de deux années de pratique professionnelle
- Possibilité de prise en compte de la formation menant au diplôme d'expert fiscal
- Module intégral avec certificat pour les étudiants en expertise fiscale

Durée

- La formation peut être répartie sur plusieurs années.
- 37,5 jours (300 leçons) d'enseignement

Lieu

Manifestations en ligne: Zoom
Manifestations en présentiel: Zurich ou Lausanne

Examen pour l'obtention de la certification

- Attestation de connaissances électronique par module et attestation écrite de connaissances
- Preuve de deux années de pratique professionnelle

Pour plus d'informations: formationcontinue@expertsuisse.ch,
téléphone +41 58 206 05 50

Formation certifiante Impôts indirects (TVA)

«Certificat en impôts indirects (TVA)»

Manifestation hybride

Frais de cours

(CHF, hors TVA)

Non-membres

CHF 15 000

Collaborateurs spécialisés membres individuels

CHF 13 500

Collaborateurs spécialisés d'une entreprise membre

CHF 12 000

Pour les étudiants en expertise fiscale, les frais de formation sont intégrés dans les frais de scolarité

Groupe cible

- Collaborateurs des Big 4 et de BDO, des PME fiduciaires, des cabinets d'avocats, des entreprises industrielles et commerciales, ainsi que des administrations fiscales
- Étudiants en expertise fiscale

Contenu

- Introduction au système fiscal national et international
- Bases en gestion d'entreprise et en droit
- Éléments pertinents en matière de TVA: assujettissement, objet de l'impôt, calcul de l'impôt, déduction de l'impôt préalable, méthode de décompte, naissance de la créance fiscale, procédure et dispositions pénales, procédure de déclaration, déclarations dans le décompte TVA, décompte TVA en ligne
- Contenu spécifique au secteur: immeubles, biens-fonds, sociétés holding et sociétés de participations, imposition de groupe et entreprises étrangères, collectivités publiques et organisations à but non lucratif, trafic aérien, transport et agences de voyages, secteurs financier et de l'assurance, sport, culture et santé, formation, recherche et développement
- Droit procédural et prescription

Prérequis et conditions-cadres

- Prérequis pour la formation: formation préalable sanctionnée par un diplôme de bachelor ou un brevet fédéral
- Autres formations avec décision sur dossier
- Conditions pour l'obtention du certificat: entre autres, preuve d'une année de pratique professionnelle
- Possibilité de prise en compte de la formation menant au diplôme d'expert fiscal
- Module intégral avec certificat pour les étudiants en expertise fiscale

Durée

- La formation peut être répartie sur plusieurs années.
- 25 jours (200 leçons) d'enseignement

Lieu

- Manifestations en ligne: Zoom
- Manifestations en présentiel: Zurich ou Lausanne

Examen pour l'obtention de la certification

- Participation à des échanges de pratiques, attestations de connaissances au format électronique et papier
- Attestation de pratique professionnelle d'une année

Pour plus d'informations: formationcontinue@expertsuisse.ch,
téléphone +41 58 206 05 50

Formation certifiante Fiscalité des personnes physiques

«Certificat en fiscalité des personnes physiques»

Manifestation hybride

Frais de cours

(CHF, hors TVA)

Non-membres

CHF 15 000

Collaborateurs spécialisés membres individuels

CHF 13 500

Collaborateurs spécialisés d'une entreprise membre

CHF 12 000

Pour les étudiants en expertise fiscale, les frais de formation sont intégrés dans les frais de scolarité

Groupe cible

- Collaborateurs des Big 4 et de BDO, des PME fiduciaires, des cabinets d'avocats, des entreprises industrielles et commerciales, ainsi que des administrations fiscales
- Étudiants en expertise fiscale

Contenu

- Introduction au système fiscal national et international
- Bases en gestion d'entreprise et en droit
- Assujettissement, revenu, déductions, détermination, barèmes fiscaux, imposition dans le temps
- Revenus de la fortune immobilière et impôt sur la fortune, impôt sur les gains immobiliers
- Revenu en général et revenus de la fortune
- Prévoyance professionnelle et assurances-vie
- Impôts sur les successions et les donations
- Restructurations
- Revenus de la fortune, placements collectifs de capitaux
- Imposition forfaitaire, fondations et trusts
- Participations de collaborateurs
- Actualités et imposition de la fortune immobilière
- Revenus de la fortune
- Droit procédural et prescription

Prérequis et conditions-cadres

- Prérequis pour la formation: formation préalable sanctionnée par un diplôme de bachelor ou un brevet fédéral
- Autres formations avec décision sur dossier
- Conditions pour l'obtention du certificat: entre autres, preuve d'une année de pratique professionnelle
- Possibilité de prise en compte de la formation menant au diplôme d'expert fiscal
- Module intégral avec certificat pour les étudiants en expertise fiscale

Durée

- La formation peut être répartie sur plusieurs années.
- 25 jours (200 leçons) d'enseignement

Lieu

- Manifestations en ligne: Zoom
- Manifestations en présentiel: Zurich ou Lausanne

Examen pour l'obtention de la certification

- Attestations de connaissances au format électronique et papier
- Attestation de pratique professionnelle d'une année

Pour plus d'informations: formationcontinue@expertsuisse.ch,
téléphone +41 58 206 05 50

